

ÉCHOS

D'un continent à l'autre...

Le gouvernement du Québec accueille officiellement près de 200 nouveaux arrivants

Le gouvernement du Québec a tenu, le 20 novembre dernier, à l'Assemblée nationale, sous la présidence de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Lise Thériault, une cérémonie nationale de bienvenue destinée à près de 200 nouveaux arrivants récemment établis au Québec.

«Au nom de toutes les Québécoises et de tous les Québécois, nous tenons aujourd'hui à souhaiter la bienvenue à ces femmes et à ces hommes qui ont choisi le Québec comme terre d'accueil pour eux et pour leurs enfants. Ces enfants, qui construiront le Québec de demain et qui contribueront à son essor, nous aurons le privilège de les voir grandir et s'épanouir. Bienvenue au Québec, bienvenue chez vous!», a déclaré la ministre Lise Thériault.

Cette cérémonie vise à valoriser l'accueil

et à faciliter l'intégration des personnes immigrantes ainsi qu'à reconnaître publiquement l'apport bénéfique de l'immigration à la vitalité économique et démographique du Québec.

«Ensemble, nous devons relever les défis de l'avenir et contribuer au développement social et économique du Québec. Je souhaite sincèrement que vous participiez à ce projet collectif dans toutes les régions, que vous vous considériez Québécoises et Québécois à part entière et que vous et vos enfants parveniez à satisfaire vos attentes et à réaliser vos rêves», a indiqué la

ministre aux nouveaux arrivants qui participaient à la cérémonie.

Source : Marie-Hélène Paradis

Attachée de presse

Cabinet de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Et pour quelques votes de plus!

Chaque fois qu'une élection se profile, on sait qu'il y a de ses surprises qui vont se manifester et que cela fait partie du jeu.

Des surprises qui donnent aux médias de la «*chaire à textes*» et aux badauds des sujets à palabres.

Toutefois et comme pour le réchauffement de la terre, ce n'est pas le constat qui fait peur mais la fréquence accrue des catastrophes.

On ne peut justifier cet état de choses en arguant que ce sont les aléas de l'électoral... Désormais c'est devenu fréquent de pointer de plus en plus des catégories sociales en minorité pour augmenter sa part de marché dans l'électorat. La méthode est payante et s'intitule «*le bouc émissaire pour quelques votes de plus*»

Mario Dumont n'a rien inventé car d'autres, tel Sarkozy, sont passés devant lui. Les maîtres du lynchage médiatiques des minorités racolent dans les bas fonds de la bêtise humaine. Ils draguent les marres de l'insécurité et de l'insatisfaction des populations et ils leur jettent en pâture des groupes ostracisés, stigmatisés et surtout tant dénigrés.

Quand monsieur Dumont dit «Nous», ne devons pas nous mettre à genoux devant eux. Moi je voudrais savoir sa définition du «Nous» et du «Eux». Une société qui considère ses citoyens de la même façon ne doit pas les traiter différemment.

Le «NOUS» devrait être inclusif et non un outil de l'exclusion.

Et comme toute démocratie s'ajuste et évolue au gré des époques et des défis qu'elle se donne, elle

devrait trouver des solutions aux obstacles qu'elle rencontre sans diviser ses propres citoyens en NOUS et EUX.

En premier lieu, il faut savoir que l'accommodement raisonnable trouve sa raison d'être dans la volonté du législateur de protéger les minorités et comme dans tout domaine de la vie rien n'est figé.

Des gaffes se commettent par mégarde, par inadvertance par égoïsme et on ne devrait pas tirer et marginaliser tout un ensemble parce qu'un sujet maladroit s'est mis les pieds dans le plat.

Corriger le tir...

Des abus de part et d'autres se présentent de temps en temps. Il faudrait les prévenir, corriger le tir, dialoguer surtout pour que le Nous ne soit pas discorde. Certes, faut que les valeurs humaines et universelles soient respectées car elles constituent le ciment qui unit toute la diversité que nous sommes devenus.

Même quand le membre d'une famille unie déroge aux normes des siens, il fait toujours partie de sa propre famille. Mais pour quelques votes salvateurs, Mario Dumont serait prêt à mettre le feu aux poudres.



Majid Blal, écrivain et poète
majidblal@hotmail.com

Bien parler la langue de Molière

Date limite ou date butoir?

Les deux formes sont possibles. On peut aussi parler de dernier délai. L'expression date butoir est récemment entrée dans la langue, elle n'est relevée que depuis la fin des années 1980 dans la presse francophone et certains dictionnaires ne l'enregistrent pas encore. Ces deux synonymes s'écrivent sans trait d'union et les deux éléments prennent la marque du pluriel (des dates butoirs, des dates limites). Tant de possibilités devraient faire oublier deadline...

Sans but lucratif ou à but non lucratif?

Le lancement de la campagne Centraide nous fournit l'occasion d'aborder le sujet des organismes sans but lucratif. On peut hésiter entre les formules sans but lucratif et à but non lucratif. En fait, les deux sont admises. L'Office suggère néanmoins de privilégier sans but lucratif, plus

concis. Par ailleurs, une association étant, par définition, sans but lucratif, on évitera le terme redondant association sans but lucratif (ou à but non lucratif). À l'inverse, une société ayant, par définition, des objectifs lucratifs, on ne peut parler de société sans but lucratif (ou à but non lucratif). Le terme à privilégier est organisme sans but lucratif (qui peut s'abréger en OSBL) que Le grand dictionnaire terminologique définit comme un «*organisme constitué à des fins sociales, éducatives ou philanthropiques et dont l'objet n'est pas de procurer un avantage économique à ses membres ni de leur distribuer les profits engendrés par ses activités*». Une organisation syndicale, une association sportive ou de loisirs, un groupe social à vocation scientifique sont des exemples d'organismes sans but lucratif.

Source : Office québécois de la langue française

© Une production de

MAGHREB CANADA EXPRESS

<http://www.maghreb-canada.ca>

ISSN 1708-8674

Dépôt légal (Qc): 2550843.

Directeur de Publication

Abderrahman El Fouladi, Ph.D.

Adresse:

866, De l'Église,

Verdun (Qc) H4G 2N2 Canada

Collaboration spéciale:

Abdellatif Mansour (Maroc)

Correspondants au Maghreb:

Anouar Chenoufi (Tunisie)

Salahedine Lemaizi (Maroc)

Chroniqueur:

Hamid Lechhab (Autriche)

Infographie:

Abderrahman El Fouladi

Maghreb Canada Express est un mensuel publié au Canada, depuis le

1er juillet 2003, et distribué gratuitement dans la région de Montréal et d'Ottawa ainsi qu'à Sherbrooke.

Contact :

journal@maghreb-canada.ca

Ou bien: elfouladi@videotron.ca

Tel. (514) 576-9067